

**TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE PARIS**

3ème chambre 1ère
section

N° RG : 14/05090

N° MINUTE :

Assignation du :
24 Mars 2010

JUGEMENT
rendu le 26 Mai 2016

DEMANDERESSES

Madame Nicole WALTHERT
6 rue de Jargeau
45000 ORLEANS

S.A.S FRANCE BREVETS
47 rue de la Victoire
75009 PARIS

représentées par Maître Denis MONEGIER DU SORBIER de l'AARPI
HOYNG ROKH MONEGIER LLP, avocats au barreau de PARIS,
vestiaire #P0512

DÉFENDERESSES

S.A.R.L. NINTENDO FRANCE
6 boulevard de l'Oise
Immeuble le Montaigne
95031 CERGY PONTOISE

Société NINTENDO OF EUROPE
Nintendo Center
63762 GROBOSTHEIM (ALLEMAGNE)

représentées par Maître Sabine AGE de la SCP SCP D'AVOCATS
VERON & ASSOCIES, et Me Pierre VERON, avocats au barreau de
PARIS, vestiaire #P0024

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Marie-Christine COURBOULAY, Vice Présidente
Carine GILLET, Vice-Présidente
Julien RICHAUD, Juge

assistée de Marie-Aline PIGNOLET, Greffier

**Expéditions
exécutoires
délivrées le :**

DEBATS

A l'audience du 04 Avril 2016
tenue en audience publique

JUGEMENT

Prononcé publiquement par mise à disposition au greffe
Contradictoire
en premier ressort

FAITS ET PRÉTENTIONS

Parties au litige

Madame Nicole WALTHERT est kinésithérapeute et ostéopathe à la retraite ; elle a acquis, au cours de sa carrière, une connaissance du rôle de la marche et du toucher plantaire dans l'équilibre et le dynamisme du corps humain, et une grande pratique des méthodes destinées à améliorer ces derniers.

Dans ce cadre, elle a développé ses connaissances dans le domaine de la détection des postures bipèdes équilibrées.
Elle dit avoir réalisé plusieurs inventions dans ce domaine.

Dans les années 1980, elle a mis au point le « Bull-test », appareil qui « se présente comme un pèse-personne : le plateau supérieur mobile où sont gravés des repères pour l'emplacement des pieds est muni d'un niveau à bulle rond, détecteur de l'équilibre et de ses défauts. Quand la bulle est bien centrée, l'équilibre est atteint, le centre de gravité est à sa place. »

Elle a également publié en 1986 un ouvrage intitulé « La marche source de santé », dans lequel elle présente, entre autres, des exercices de recherche d'équilibre utilisant le Bull-test.

Plusieurs des inventions de madame Nicole WALTHERT sont protégées par des brevets, dont le brevet FR 06 08323, objet de la présente procédure, demandé le 22 septembre 2006. Ce brevet a fait l'objet d'une extension européenne déposée le 13 septembre 2007 sous le numéro EP 07 848 230, et publiée sous le numéro EP 2 067 009, désignant la France.

Par déclaration à l'Office européen des brevets du 20 décembre 2013, la désignation de la France a été retirée de cette demande de brevet européen, ce qui a été publié au Bulletin européen des brevets numéro 2014/10 du 5 mars 2014.

La société FRANCE BREVETS est une société dédiée à la valorisation de brevets en Europe, créée en mars 2011 dans le cadre du programme d'Investissements d'Avenir, et détenue à parité par l'Etat et par la Caisse des dépôts et consignations.

Elle a pour mission de soutenir l'innovation en aidant la recherche privée et publique à mieux protéger et valoriser ses brevets.

Par acte sous seing privé en date du 18 décembre 2013, Madame WALTHERT a cédé la moitié de ses droits sur le brevet français n° 06 08323 à la société FRANCE BREVETS qui en est ainsi copropriétaire à hauteur de 50%.

Cette transmission partielle de droits a été inscrite au Registre national des brevets le 16 janvier 2014, sous le numéro 0 199 006 et publiée au Bulletin officiel de la propriété industrielle numéro 08/2014.

Les sociétés Nintendo France et Nintendo of Europe GmbH sont des filiales de la société japonaise Nintendo Co. Ltd., qui a été l'un des principaux précurseurs et demeure un leader du jeu vidéo.

La société NINTENDO FRANCE assure la distribution des produits du groupe Nintendo en France et la société NINTENDO OF EUROPE, société de droit allemand, coordonne la distribution des produits Nintendo en Europe.

le litige

A compter de la fin de l'année 2006, les sociétés NINTENDO ont commercialisé en France une nouvelle console de jeux vidéo, dénommée Wii.

Celle-ci a, depuis, été déclinée dans plusieurs versions :

- * la Wii U, commercialisée depuis novembre 2012, et
- * la Wii Mini, commercialisée depuis mars 2013.

Le 25 avril 2008, les sociétés NINTENDO ont lancé en France un accessoire de la console Wii : la Wii Balance Board, et son logiciel de jeu, Wii Fit.

Le logiciel Wii Fit a, depuis son lancement en avril 2008, été décliné dans plusieurs versions :

- * le logiciel Wii Fit Plus, amélioration du jeu Wii Fit, commercialisé depuis octobre 2009, et
- * le logiciel Wii Fit U, adapté à la console Wii U, commercialisé depuis décembre 2013.

Le jeu Wii Fit et la Wii Balance Board ont rencontré, dès leur commercialisation, un succès exceptionnel qui a mené à des records de vente.

La Wii Balance Board est « un périphérique déterminant les changements de posture de l'utilisateur lorsque celui-ci joue aux jeux ou aux exercices proposés » avec les logiciels Wii Fit.

La Wii Balance Board permet de détecter le centre de gravité des utilisateurs qui prennent place sur son plateau, et le logiciel Wii Fit propose des jeux d'équilibre employant cet accessoire.

Estimant que la Wii Balance Board et le logiciel Wii Fit, associés à la console Wii, reproduisaient les caractéristiques de son brevet FR 06 08323 et que la présentation des activités proposées avec cet accessoire et ce logiciel était semblable aux exercices d'équilibre exposés et représentés dans son ouvrage « La marche source de santé », publié en